

# Fiche Signalétique

---

---

## Section 1: Identification du Produit et de l'Entreprise

---

---

**Nom du produit:** Citrus Solv II (aérosol)

**Numéro(s) de produit:** BD1505

**Utilisation du produit:** Dégraissant d'usage général

**Distribué par:**

Class C Solutions Group  
A business of MSC Industrial Supply Co.  
75 Maxess Road  
Melville, NY 11747

Renseignements généraux 866-438-6767  
L à V, 8 h à 17 h  
Urgence 24 heures: 800-424-9300 (US)  
703-527-3887 (International)

---

---

## Section 2: Identification des Risques

---

---

### Vue d'Ensemble des Risques

**AVERTISSEMENT:** Peut causer de l'irritation oculaire et cutanée. Contenu sous pression.  
Apparence et odeur: Liquide blanc crémeux, odeur d'agrumes

### Effets potentiels sur la santé:

**EFFETS AIGUS:**

**YEUX:** Peut causer une irritation oculaire ainsi que brûlure et rougeur. La gravité de l'irritation dépendra de la quantité et la durée de l'exposition.

**PEAU:** De brèves expositions n'ont habituellement pas de conséquences médicales. Une exposition prolongée peut entraîner une irritation légère à moyenne. Les personnes dont la peau est sensible peuvent subir une rougeur ou un dessèchement. Peut causer une réaction allergique cutanée.

**INHALATION:** L'inhalation de petites quantités n'a habituellement pas de conséquences médicales. L'exposition prolongée peut entraîner des maux de tête ou l'irritation de la gorge.

**INGESTION:** L'ingestion de petites quantités n'a habituellement pas de conséquences médicales. L'ingestion de grandes quantités peut causer des maux d'estomac et l'irritation des voies gastro-intestinales.

**EFFETS CHRONIQUES:** Aucun connu.

**ORGANES VISÉS:** Aucun connu.

État physique aggravé par exposition: États oculaires et cutanés

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit: Citrus Solv II  
Numéro(s) du produit: BD1505

---

---

### Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients

---

---

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
Eau	7732-18-5	60 - 70
d-Limonene	5989-27-5	5 - 10
Ester méthylique, huile de soja	67784-80-9	5 - 10
Amine de suif éthoxylé	61791-26-2	1 - 3
Amines alkyles de suif	61790-33-8	< 0.1
1,1-Difluoroéthane (HFC-152a)	75-37-6	10 - 20

---

---

### Section 4: Premiers Soins

---

---

Contact oculaire: Asperger immédiatement avec beaucoup l'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste.

Contact cutané: Retirer les vêtements contaminés et laver la zone touchée avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un médecin.

Ingestion: Faire boire 1 à 2 verres d'eau. NE PAS provoquer de vomissements. En cas de conséquences médicales, consulter un médecin.

Avis aux médecins: Traitement symptomatique.

---

---

### Section 5: Mesures en cas d'Incendie

---

---

**Propriétés d'inflammabilité:** Ce produit est ininflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol.

Point d'éclair: Aucune	Limite d'explosion supérieure: 23.5%
Température d'autoallumage: 302°F / 150°C	Limite d'explosion inférieure: 0.7%

**Données pour incendie et explosion:**

Moyen d'extinction approprié: Employer un moyen d'extinction approprié pour une attaque concentrique.

Produits de combustion: Oxydes de carbone, peut former des fumées âcres

Risques d'explosion: Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser.

Protection des pompiers: Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

---

---

### Section 6: Mesures en cas de Fuites Accidentelles

---

---

**Nom du produit: Citrus Solv II**  
**Numéro(s) du produit: BD1505**

Précautions personnelles: Utiliser les mesures de protection personnelle recommandées à la Section 8.

Précautions pour l'environnement: Prendre les précautions nécessaires pour éviter la contamination du sol et des surfaces d'eau. Ne pas vidanger dans les égouts ni les collecteurs d'eau pluviales.

Méthodes de confinement et de nettoyage: Ériger une digue autour du déversement. Ventiler la zone avec de l'air frais. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les nettoyeurs doivent porter une protection respiratoire appropriée. Récupérer ou absorber le matériel répandu à l'aide d'un absorbant indiqué pour les déversements de produits chimiques. Mettre les absorbants utilisés dans des contenants de déchets appropriés.

---

---

## Section 7: Entreposage et Manipulation

---

---

Procédures de manipulation: Ne pas mélanger ce produit à d'autres produits chimiques ménagers. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver après l'utilisation et avant de consommer de la nourriture. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage: Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F / 49°C afin d'éviter la rupture des boîtes. Entreposer hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol: I

---

---

## Section 8: Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

---

---

### Directives sur l'exposition:

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
Eau	NE	NE	NE	NE	NE		
d-Limonene	NE	NE	NE	NE	30	AIHA	ppm
Ester méthylique, huile de soja	NE	NE	NE	NE	NE		
Amine de suif éthoxylé	NE	NE	NE	NE	NE		
Amines alkyles de suif	NE	NE	NE	NE	NE		
1,1-Difluoroéthane	NE	NE	NE	NE	1000	AIHA	ppm
N.E. Non établi		(c) – ceiling (plafond)	(s) – skin (peau)		(v) – vacated (libre)		

### Contrôles et protection:

Contrôles techniques: L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire: Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. S'il n'est pas possible d'avoir des contrôles mécaniques ou si l'exposition dépasse les limites d'exposition permises, utiliser un respirateur à cartouche filtrante approuvé par NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques. Une surveillance de l'air est indispensable pour

**Nom du produit: Citrus Solv II**  
**Numéro(s) du produit: BD1505**

établir les niveaux d'expositions des employés. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/faciale: Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée: Utiliser des gants de protection en nitrile ou en caoutchouc. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

---

---

## Section 9: Propriétés Physiques et Chimiques

---

---

État physique: liquide  
Couleur: Blanc crémeux  
Odeur: agrume  
Seuil d'odeur: ND  
Gravité particulière: 0.96  
Point d'ébullition initial: 212°F / 100°C  
Point de congélation: -140°F / -96°C  
Pression de vapeur: 1191.4 hPa (estimée)  
Densité de vapeur: ND (air = 1)  
Taux d'évaporation: lent  
Solubilité: Soluble dans l'eau  
Coefficient de distribution eau/huile: ND  
pH: 10.0  
Composés Organiques volatiles: Pds %: 9.8 g/L: 95.0 lb/gal: 0.79

---

---

## Section 10: Stabilité et Réactivité

---

---

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Aucune

Matériaux incompatibles: Oxydants forts, acides forts

Produits à décomposition dangereuse: Oxydes de terpènes orange

Possibilité de réactions dangereuses: Non

---

---

## Section 11: Information Toxicologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

### **Toxicité aigue:**

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
Eau	> 90 mL/kg	Aucunes données	Aucunes données
d-Limonene	4400 mg/kg	> 5 g/kg	Aucunes données
Ester méthylique, huile de soja	> 5000 mg/kg	> 2000 mg/kg	Aucunes données
Amine de suif éthoxylé	620 mg/kg	Aucunes données	Aucunes données
Amines alkyles de suif	Aucunes données	Aucunes données	Aucunes données
1,1-Difluoroéthane	> 1500 mg/kg	Aucunes données	64 000 ppm/4H

**Toxicité chronique:**

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
Eau	Non	Non	Non	Non	Non
d-Limonène	Non	Non	Non	yeux, peau	Oui
Ester méthylique, huile de soja	Non	Non	Non	No	Inconnu
Amine de suif éthoxylé	Non	Non	Non	yeux	Inconnu
Amines alkyles de suif	Non	Non	Non	Non	Inconnu
1,1-Difluoroéthane	Non	Non	Non	Non	Inconnu

Toxicité reproductive: Aucune information disponible

Térogénicité: Aucune information disponible

Mutagénicité: Aucune information disponible

Effets synergétiques: Aucune information disponible

---

---

## Section 12: Information Écologique

---

---

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité: Aucune information disponible

Persistence / Dégradabilité: Plus de 96 % des ingrédients composant le produit est biodégradable.

Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible

Mobilité dans l'environnement: Aucune information disponible

---

---

## Section 13: Élimination

---

---

**Classification déchets:** Le produit liquide dosé n'est pas un déchet dangereux. Les conteneurs aérosols doivent être vidés et mis en dépression avant l'élimination.  
Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

---

---

## Section 14: Information pour le Transport

---

---

Département des transports É.-U. (terre): UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée

ICAO/IATA (air): UN1950, Aérosols, ininflammable, 2,2, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau): UN1950, Aérosols, 2,2, Quantité limitée, polluant marin

Réserves spéciales: IMDG réglementé polluant marin

---

---

## Section 15: Réglementation

---

---

**Nom du produit: Citrus Solv II**  
**Numéro(s) du produit: BD1505**

---

**Règlements fédéraux É.-U.:**

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques):

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA):

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants: Aucune

**Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.**

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III:

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS): Aucune

Section 311/312 Catégories de danger:	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui
	Risque aigu pour la santé	Oui
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques: Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372:  
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique:

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux: Aucune

Occupational Safety and Health Administration:

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

**Réglementation canadienne:**

Règlements sur les produits contrôlés:

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT: A, D2B

Inventaire LIS canadien: Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

**Réglementation Union Européenne:**

Conformité RoHS: Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

**Réglementation complémentaire:** Aucune

---

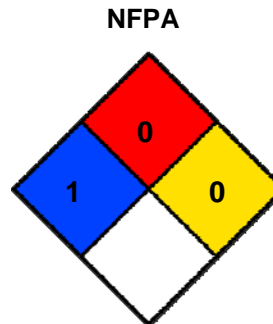
---

## Section 16: Autres Informations

---

---

HMIS® (II)	
Santé:	1
Inflammabilité:	0
Réactivité:	0
EPP:	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Date de révision: 11/14/2014

Modifications depuis la dernière révision: Section 3: Composition / Renseignements sur les Ingrédients  
Section 11: Information Toxicologique  
Section 14 : Information pour le Transport

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte au mieux de nos connaissances ou obtenue de sources considérées comme exactes. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette.

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
CAS: Registre CAS  
CFR: Code des règlements fédéraux  
DOT: Département des transports  
LIS: Liste intérieure des substances  
g/L: Grammes par litre  
HMIS: Système d'identification des matériaux dangereux  
IARC: Agence internationale pour la recherche sur le cancer  
IATA: Association du transport aérien international  
OACI: Organisation de l'aviation civile internationale  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses  
OMI: Organisation maritime internationale  
lb/gal: Livres par gallon  
CL: Concentration létale  
DL: Dose létale

NA Non applicable  
ND Non défini  
NIOSH: National Institute of Occupational Safety & Health  
NFPA: National Fire Protection Association  
NTP: Programme national de toxicologie  
OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
PMCC: Méthode Pensky-Martens en vase clos  
EPP: Équipement de protection personnelle:  
ppm: Parties par million  
RoHS: Restriction des substances dangereuses  
STEL Limite d'exposition de courte durée  
TCC: Méthode Tagliabue en vase clos  
TWA: Moyenne pondérée dans le temps  
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

CTRL n°: 09395/00667C